

Version abrégée

# Rapport annuel 2018



 **GaleniCare**  
Fondation de prévoyance

GaleniCare Fondation de prévoyance – une fondation de prévoyance du Groupe Galenica

# Chiffres clés

385.4

Total du bilan  
en mio. CHF

-2.75% par rapport à 2017

104.3

Degré  
de couverture  
pour cent

-15.0% par rapport à 2017

-4.5

Rendement total  
pour cent

-14.6% par rapport à 2017

138

Frais d'administration  
par personne  
CHF

-30 CHF par rapport à 2017

Assurés actifs  
et bénéficiaires  
de rentes



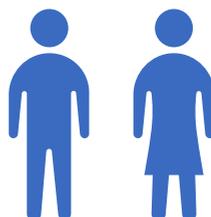
- Assurés actifs 3'849
- Bénéficiaires de rentes 338

Bénéficiaires  
de rentes



- Rentes de vieillesse 257
- Rentes de partenaire 5
- Rentes d'invalidités 47
- Rentes pour enfants 29

Assurés actifs  
Total 3'849



- 3'408 Femmes**  
+59 par rapport à 2017
- 441 Hommes**  
-2 par rapport à 2017

11.4:1

rapport actifs/  
bénéficiaires de rentes

65

âge moyen des bénéficiaires  
de rentes sans les enfants

38

âge moyen  
des assurés actifs

# Editorial

## Chers assurés,

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'ensemble des collaborateurs et des bénéficiaires de rentes du Groupe Galenica ont été regroupés dans une caisse de pension commune. Notre fondation de prévoyance a ainsi vu grossir ses rangs d'un seul coup avec le transfert, de Galenica à Galenicare Fondation de prévoyance, de 1'419 assurés actifs et 506 bénéficiaires de rentes accompagnés d'un capital de CHF 480 millions. Suite à cela, nous comptons aujourd'hui plus de 6'000 assurés actifs et bénéficiaires de rentes, et gérons un capital de presque CHF 900 millions. Et nous poursuivons notre croissance, puisque de nombreuses pharmacies et sociétés nouvellement acquises rejoindront encore notre caisse de pension au premier semestre 2019.

### **Un grand merci à tous ceux qui se sont engagés en faveur de la nouvelle Galenica Caisse de pension!**

La réorganisation de la prévoyance du Groupe Galenica s'est achevée sans problème début 2019 grâce aux excellents travaux préparatoires de l'équipe de projet et du secrétariat de la Fondation de prévoyance. Dans le courant de l'année 2019, cette réorganisation sera également finalisée sur les plans formel et juridique, et nous espérons y mettre un point final avant la fin de l'année 2019 avec le changement de nom en Galenica Caisse de pension. Je remercie toutes les personnes impliquées dans le projet pour leur travail et souhaite la

bienvenue aux nouveaux assurés et bénéficiaires de rentes au sein de la nouvelle Galenica Caisse de pension commune!

### **Une réflexion et un plan d'action à long terme**

Les marchés financiers ont connu une année 2018 difficile; ils ont notamment affiché une très grande volatilité et ont reculé vers la fin de l'année en particulier, ce qui s'est traduit par un rendement total négatif de nos placements de -4.5% (année précédente +10.1%). Néanmoins, grâce à une réflexion et un plan d'action à long terme, nous restons confiants. Le degré de couverture fin 2018 était également inférieur à celui de l'année passée, à 104.3% contre 119.3%. Cette baisse s'explique non seulement par le rendement négatif de nos placements, mais aussi et surtout par les principes d'évaluation plus prudents appliqués à notre bilan. Par exemple, nous avons réduit le taux d'intérêt technique de 2.5% à 1.5%, ce qui a entraîné une hausse considérable du capital de prévoyance et des provisions techniques, et la diminution du degré de couverture. Compte tenu de notre évaluation désormais très prudente, le degré de couverture de 104.3% peut néanmoins toujours être qualifié de très solide et rassurant. Ce qui est un bon point de départ pour le futur.

L'équipe du secrétariat, dirigée par René Mischler, a mis les bouchées doubles en 2018. En plus de ses activités quotidiennes, elle a travaillé sur l'ensemble du projet de la nouvelle Galenica Caisse de pension et l'a accompagné. Ce qui a représenté une charge de travail supplémentaire énorme. Un grand merci à tous! Cet effort particulier en faveur des assurés et des bénéficiaires de rentes du Groupe Galenica a porté ses fruits, comme en attestent les très bons résultats obtenus. Félicitations! Le Conseil de fondation a lui aussi été plus sollicité que d'habitude. Je tiens à remercier tous les membres pour leur soutien! Je me réjouis d'accueillir en 2019 au sein du Conseil de fondation Brigitte Wüthrich et Ulrich Christen, qui sont les représentants du personnel de l'ancienne Galenica Fondation de prévoyance. Par ailleurs, Frédéric Suchet a été élu au Conseil de fondation en tant que représentant supplémentaire de l'employeur. Après avoir dirigé avec soin le projet de la nouvelle Galenica Caisse de pension, il peut désormais faire profiter le Conseil de fondation de ses connaissances et de son expérience. Je me réjouis de travailler avec tous les membres du nouveau Conseil de fondation et je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux venus!

Faisons en sorte que 2019 soit une année couronnée de succès pour notre nouvelle Galenica Caisse de pension!

Berne, mars 2019



Felix Burkhard  
Président du Conseil de fondation

# Organes

## Conseil de fondation

Le conseil de fondation est l'organe suprême d'une institution de prévoyance. Il gère et dirige l'institution de prévoyance conformément aux objectifs statutaires. Il adopte les règlements et représente la fondation à l'extérieur.

### Conseil de fondation (mandat jusqu'en 2019)

#### Représentants de l'employeur

Felix Burkhard (président), Subingen  
Jean-Claude Cléménçon, Rapperswil  
Marianne Ellenberger, Rüfenacht  
Fritz Hirsbrunner, Cully  
Frédéric Suchet, Cottens  
Eric Verdon, Villars-sur-Glâne

#### Représentants du personnel

Philippe Bucquet, Ste-Croix  
Ulrich Christen, Lyss  
Giuseppe Marino, Ennetbaden  
Sandra Medici-Tanner, Les Cullayes  
Juan-Carlos Regadera, Payerne  
Brigitte Wüthrich, Berne

## Gérance

René Mischler, Hinterkappelen  
Regula Andrey, Berne

## Comité de placement

Le comité de placement est notamment chargé des tâches suivantes:

- Elaboration de la stratégie de placement en faveur du Conseil de fondation
- Sélection des gestionnaires de fortune
- Réalisation de la structure de fortune et supervision de l'activité de placement
- Exécution du droit de vote selon le règlement d'exercice du droit de vote

#### Comité de placement

Felix Burkhard, Subingen  
Fritz Hirsbrunner, Cully  
Philippe Bucquet, Ste-Croix  
Giuseppe Marino, Ennetbaden

## Expert/organe de révision/ autorité de surveillance

#### Expert en prévoyance professionnelle

Jean-Marc Wanner, Aon Suisse SA, Nyon

#### Organe de révision

T+R SA, Gümligen

#### Autorité de surveillance

Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF), Berne

# Comptes annuels

## Bilan

### Actifs

en CHF	2018	2017
Liquidités et créances	19'045'575.26	15'011'008.71
Obligations	69'323'359.99	74'629'776.74
Hypothèques	3'820'464.00	4'570'753.99
Actions	160'685'450.53	167'905'897.63
Placements alternatifs	27'253'368.63	30'748'091.34
Immeubles	88'986'872.18	91'440'572.13
Placements auprès de l'employeur	16'202'166.43	11'729'706.66
Total placements	385'317'257.02	396'035'807.20
Compte de régularisation actif	71'221.00	268'996.08
<b>Total Actifs</b>	<b>385'388'478.02</b>	<b>396'304'803.28</b>

### Passifs

en CHF	2018	2017
Dettes	2'853'563.68	4'201'608.95
Compte de régularisation passif	115'054.41	131'108.30
Réserve de contributions de l'employeur	0.00	0.00
Total capitaux de prévoyance et provisions techniques	366'503'530.80	328'551'625.40
Réserve de fluctuation de valeurs	15'916'329.13	63'420'460.63
<b>Total Passifs</b>	<b>385'388'478.02</b>	<b>396'304'803.28</b>

## Compte d'exploitation

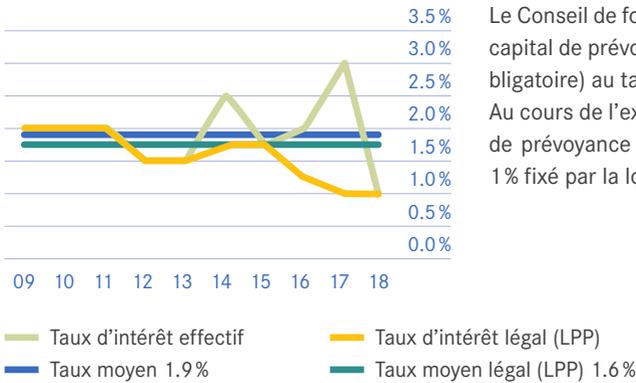
en CHF	2018	2017
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	42'104'733.83	41'037'588.57
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-31'376'728.55	-29'351'399.70
Constitution de capitaux de prévoyance/provisions	-37'954'998.20	-20'146'350.55
Produits de prestations d'assurance	1'481'329.90	1'910'091.70
Charges d'assurance	-3'143'027.65	-2'874'101.65
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-28'888'690.67</b>	<b>-9'424'171.63</b>
<b>Résultat net des placements</b>	<b>-18'035'767.89</b>	<b>35'154'270.52</b>
Autres produits et charges	-97.65	-1'233.93
Frais d'administration	-579'575.29	-689'201.22
<b>Excédent des charges/produits avant dissolution/ constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>-47'504'131.50</b>	<b>25'039'663.74</b>
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	47'504'131.50	-25'039'663.74
<b>Excédent des charges/produits après dissolution/ constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Les rapports de l'organe de révision et de l'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle sont disponibles sur Internet, à l'adresse [www.galenicare-pvs.ch](http://www.galenicare-pvs.ch).



# Evolution de la rémunération et du degré de couverture

## Intérêts sur le capital de prévoyance



Le Conseil de fondation rémunère la totalité du capital de prévoyance (part obligatoire et sur-obligatoire) au taux qu'il a fixé en fin d'exercice. Au cours de l'exercice sous revue, les capitaux de prévoyance ont été rémunérés au taux de 1% fixé par la loi (LPP).

## Evolution du degré de couverture



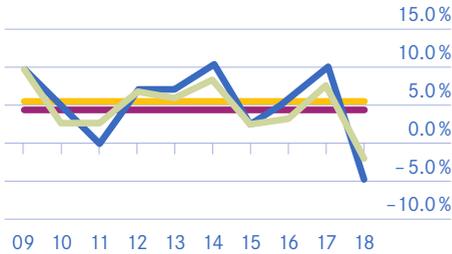
Le degré de couverture représente le rapport entre la fortune disponible et le capital de prévoyance (y c. provisions techniques) nécessaire pour financer les prestations destinées aux actifs et aux bénéficiaires de rentes. Une valeur de 100% signifie que les engagements contractés sont intégralement couverts.

Depuis le début de la LPP, l'excédent/déficit moyen de rémunération par rapport au minimum légal est de

**+0.2%**

# Evolution du rendement total et de la structure des placements

## Evolution du rendement total



Avec un rendement de -4.5%, la Fondation a obtenu un moins bon résultat en comparaison au Benchmark (-2.2%) et à l'échelon national.



## Structure des placements

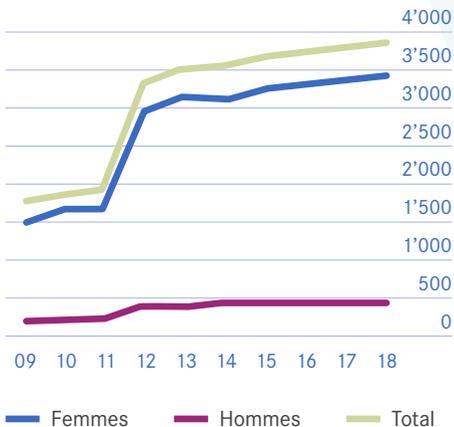


Les postes suivants ont évolué au-dessus des fourchettes réglementaires:

- Immeubles étrangères
- Monnaies étrangères sans couverture de change

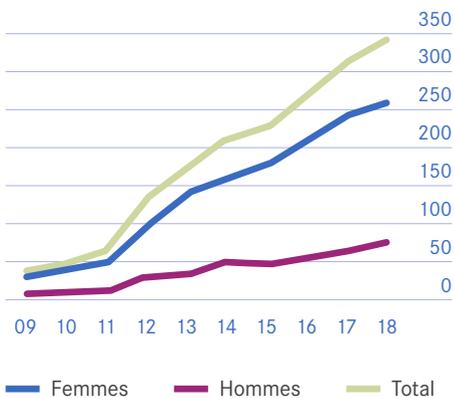
# Evolution des effectifs

## Assurés actifs



L'effectif des assurés a progressé de 120% au cours des dix dernières années.

## Bénéficiaires de rentes



L'effectif des bénéficiaires de rentes a progressé de 745% au cours des dix dernières années.



# Aperçu de la caisse de pension du Groupe Galenica à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019

## 1. Plans de prévoyance

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, tous les assurés seront affiliés à l'un des plans de prévoyance décrits ci-après (voir tableau):

## 2. Salaire assuré

Le salaire assuré est le salaire mensuel de base annoncé par l'employeur  $\times$  13 auquel s'ajoute le bonus cible (bonus versé pour une réalisation des objectifs de 100%).

Dans le plan 1, le salaire assuré correspond à la masse salariale calculée telle que décrite ci-dessus, dont est déduit un montant de coordination de CHF 24'885.-. Pour les salariés à temps partiel, la déduction de coordination est complète jusqu'à 34 ans et elle n'est plus que proportionnelle à leur taux d'occupation dès l'âge de 35 ans.

Dans les plans 2 et 3, le salaire assuré correspond à la masse salariale calculée telle que décrite ci-dessus sans déduction du montant de coordination.

## 3. Cotisations des assurés et de l'employeur – plan «Plus»

Dans chacun des trois plans, l'assuré peut volontairement consentir un effort financier supplémentaire dans la caisse de pension et opter pour le plan «Plus». Il augmentera ainsi son avoir épargné et bénéficiera d'avantages fiscaux. Chaque année, il pourra décider s'il souhaite ou non opter pour le plan «Plus».

## Les trois plans de prévoyance

<b>Plan 1</b>	- Pour tous les assurés sauf si l'affiliation a lieu au plan 2 ou au plan 3
<b>Plan 2</b>	- Pour tous les assurés dès dix années de service et âgés de 35 ans ou plus - Pour tous les assurés dont le salaire annuel est supérieur ou égal à CHF 90'000.- (calculé sur la base d'un taux d'occupation de 100%) - Pour les cadres (MKA et MDI) et les gérants de pharmacies
<b>Plan 3</b>	- Pour les cadres supérieurs et les experts désignés par la Direction générale - Pour tous les assurés dont le salaire annuel est supérieur ou égal à CHF 250'000.-



# Nous sommes là pour vous!

Nous vous renseignons volontiers sur votre prévoyance. Profitez des possibilités d'information existantes, ou demandez un conseil personnalisé.

## Informations écrites

- **Entrée:** règlement, certificat d'assurance y c. bref descriptif
- **Pendant la durée de votre engagement:** certificat d'assurance au moins une fois par an, version abrégée du rapport annuel (version intégrale sur demande), informations sur l'encouragement à la propriété du logement, articles du journal interne SPOT
- **Sortie:** transfert de la prestation de sortie, information pour les assurés sortants, décompte de sortie

## Informations sur support électronique

**Propre page d'accueil:** sous [www.galenicare-pvs.ch](http://www.galenicare-pvs.ch), vous trouverez des informations détaillées sur notre fondation ainsi que diverses possibilités de simulation.

## Séances d'information

Nous proposons à nos assurés des cours de préparation à la retraite. Vous trouverez les dates et les informations détaillées sur notre page d'accueil ou dans la brochure UME.

Nous nous rendons régulièrement sur les différents sites du Groupe. A l'occasion de ces visites, nous informons les collaborateurs sur des thèmes actuels et/ou leur proposons des entretiens individuels.

Vous avez des questions sur votre situation personnelle en matière de prévoyance professionnelle? Nous vous conseillerons avec plaisir et nous nous réjouissons de vous rencontrer personnellement!

**Téléphone 058 852 87 00 ou**  
**[info@galenicare-pvs.ch](mailto:info@galenicare-pvs.ch)**



L'équipe de GaleniCare Fondation de prévoyance  
De g. à d.: Regula Andrey, Sandra Blaser,  
Corinne Pasinato, René Mischler

**Galenicare Fondation de prévoyance**

Untermattweg 8

case postale

CH-3001 Berne

Téléphone +41 58 852 87 00

Fax +41 58 852 87 01

[info@galenicare-pvs.ch](mailto:info@galenicare-pvs.ch)

[www.galenicare-pvs.ch](http://www.galenicare-pvs.ch)